

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tenue le 18 mai 2021 à 19 h par visioconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Miguel Morissette, président
M. Steve Trachy, vice-président

M^{me} Pascale Apold
M^{me} Jessica Corriveau
M^{me} Marie-Josée Fecteau
M^{me} Isabelle Gilbert
M^{me} Virginie Goulet
M^{me} Nathalie JD Poulin
M. Claude Lambert
M^{me} Mélanie Plante
M. Jean-Sébastien Poulin Lessard
M. Jean-Christophe Rodrigue
M. Julien Rodrigue
M^{me} Lisa Royer
M. Bobby St-Pierre
M^{me} Sonia Veilleux

PERMANENCE :

- M. Normand Lessard – directeur général
- M. Fabien Giguère – directeur général adjoint
- M^{me} Suzie Lucas – directrice générale adjointe
- M^{me} Marie-Ève Dutil – directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs

SONT INVITÉS :

M. Pascal Lamontagne, directeur, Service des ressources humaines
M. Jérôme L'Heureux, directeur, Service des ressources informationnelles et organisationnelles
M^{me} Karina Roy, directrice, Services éducatifs

CA-01-05-21 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les membres en respect des règlements et la majorité des membres étant présents, M. Miguel Morissette, président, déclare la réunion valablement constituée. La séance est ouverte à 19 h.

CA-02-05-21 RÉVISION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été préparé par M. Miguel Morissette, président, et M. Normand Lessard, directeur général, et rédigé par M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie JD Poulin, administratrice
APPUYÉ par M^{me} Marie-Josée Fecteau, administratrice
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé.

Adopté à l'unanimité

CA-03-05-21 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2021 a été remise à chaque membre du conseil d'administration dans les délais selon les Règles de fonctionnement du conseil d'administration, et que M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs, est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Lambert, administrateur

APPUYÉ par M^{me} Mélanie Plante, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2021 soit accepté tel que préparé et rédigé par M^{me} Marie-Ève Dutil, directrice par intérim, Secrétariat général et services corporatifs en y apportant les corrections demandées.

Adopté à l'unanimité

CA-04-05-21 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

CONSIDÉRANT la nomination de M. Fabien Giguère comme directeur général du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) à la séance régulière du 20 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a convenu de lancer un avis de concours pour nommer une nouvelle directrice générale adjointe ou un nouveau directeur général adjoint du CSSBE;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a formé un comité de sélection et qu'il a mandaté la firme André Filion & Associés pour l'accompagner;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Sébastien Poulin Lessard, administrateur

APPUYÉ par M^{me} Mélanie Plante, administratrice

ET RÉSOLU à l'unanimité des voix exprimées

QUE M^{me} Karina Roy soit nommée au poste de directrice générale adjointe du CSSBE à compter du 9 août 2021;

QUE M. Fabien Giguère, directeur général, soit mandaté de convenir du contrat de travail de la directrice générale adjointe et de le signer pour et au nom du CSSBE;

En raison qu'elles sont des employées du CSSBE et conformément à la Loi sur l'instruction publique (art. 328 PL40) sur le processus d'embauche d'une directrice générale adjointe, mesdames Marie-Josée Fecteau, Virginie Goulet, Nathalie JD Poulin, Lisa Royer et Sonia Veilleux demandent à ce que leur abstention soit consignée au procès-verbal.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 5

Adopté à l'unanimité des voix exprimées

CA-05-05-21 POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL DE CADRE (RH-04)

ATTENDU QUE le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* prévoit des modalités à convenir localement;

ATTENDU QUE la présente politique a été élaborée conformément aux dispositions prévues à cet effet;

ATTENDU QUE la présente politique s'applique au personnel de cadre régulier à temps plein;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nathalie JD Poulin, administratrice

APPUYÉ par M^{me} Virginie Goulet, administratrice

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Politique de gestion du personnel de cadre (RH-04) soit adoptée telle que présentée par le directeur général, M. Normand Lessard.

Adopté à l'unanimité

CA-06-05-21 POLITIQUE DE DOTATION DU PERSONNEL (RH-01)

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit adopter la Politique de dotation du personnel (RH-01)

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Josée Fecteau, administratrice

APPUYÉ par M. Julien Rodrigue, administrateur

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Politique de dotation du personnel (RH-01) soit adoptée telle que déposée et présentée, avec les modifications suggérées, par le directeur du Service des ressources humaines, M. Pascal Lamontagne. Cette politique entrera en vigueur dès son adoption au conseil d'administration le 18 mai 2021.

Adopté à l'unanimité

CA-07-05-21 CENTRE D'ACQUISITION GOUVERNEMENTAL AVENANT – licence Microsoft

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) doit renouveler et ajouter des licences Microsoft;

CONSIDÉRANT QUE le CSSBE a mandaté le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour procéder à un appel d'offres pour s'approvisionner en licences Microsoft;

CONSIDÉRANT QU'UN décret ministériel 529-2021 nommé *Autorisation au Centre d'acquisitions gouvernementales à conclure des contrats selon des conditions différentes de celles qui lui sont applicables en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics et fixation des conditions applicables à ces contrats* permet à la CAG de procéder de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) a négocié un contrat à commandes de gré à gré au revendeur désigné par Microsoft soit Softchoice, et ce, dans l'intérêt du public;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Sonia Veilleux, administratrice

APPUYÉ par M^{me} Lisa Royer, administratrice

ET RÉSOLU à la majorité

QUE le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin :

Autorise le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) à l'identifier comme une organisation participante au contrat qui sera conclu de gré à gré;

Autorise le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) à négocier en son nom un contrat de gré à gré;

Précise la modalité qui s'applique à l'organisme selon les conditions applicables au décret logiciel 529-2021 selon l'annexe 2.

QUE M. Normand Lessard, directeur général, soit autorisé à signer l'avenant du mandat et tous les documents reliés à cette décision.

Adopté à l'unanimité

CA-08-05-21 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CA- 29-04-21 -liste des projets à caractère physique – travaux de construction

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit approuver les modifications sur la liste des projets en maintien des bâtiments, résorption du déficit de maintien et amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées 2021-2022 - mesures 50621, 50622, 30850;

CONSIDÉRANT la mesure 50621, 50622 et 30850 : liste des projets en maintien des bâtiments, résorption du déficit de maintien et amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées pour un montant total révisé à **16 757 399,00 \$**

CONSIDÉRANT la mesure 50624 : liste des projets en réfection et transformation des bâtiments pour un montant total révisé à **2 441 041,00 \$**.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Sonia Veilleux, administratrice

APPUYÉ par M. Bobby Saint-Pierre, administrateur

ET RÉSOLU à la majorité

QUE les listes de projets à caractère physique (travaux de construction), soient adoptées telles que présentées en date du 18 mai 2021 par le directeur du Service des ressources matérielles, M. Damien Giguère.

Adopté à l'unanimité

À 20 h 15, sur proposition de M^{me} Pascale Apold, administratrice, appuyée par M^{me} Nathalie JD Poulin, administratrice, la séance est levée.

Miguel Morissette
Président du CA

Marie-Ève Dutil, directrice par intérim
Secrétariat général et services corporatifs